

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 juin 2020**

L'an deux mille vingt, et le trente juin à dix-sept heures,

Les membres de l'association se sont réunis.

La séance est présidée par le Président en exercice, Patrick MIGUET.

Sont excusés :

Préfecture de Vaucluse
DIRECCTE
ADEME Provence
Présidence Conseil Départemental 84
Mr REBELLES – Commissaire aux comptes

Sont présents :

Collège des élus

Roger PELLENC, élu Conseil Territorial Aix-Marseille Provence	Pouvoir
Stéphane SAUVAGEON, élu Conseil Régional PACA	Présent
Noelle TRINQUIER, élue Conseil Départemental 84	Présente
Corinne DUPAQUIER, élue Mairie de PERTUIS	Présente
Joelle RICHAUD, élue Mairie de St MARTIN de la BRASQUE	Présente
Nadine LOUCHE, élue Mairie de PERTUIS	Présente
Laure ARNAUD, élue Mairie de CABRIERES D'AIGUES	Présente
Michel AUTRAN, élu Mairie de PERTUIS	Présent
Henri LAFON, élu Mairie de PERTUIS	Présent
Jacqueline DROUIN, élue Mairie de VILLELAURE	Présente
Cécile FAURE, élue Mairie de LAURIS	Présente
Claude MASSET, élue Mairie de JOUQUES	Présente
Joël BOTELHO, élu Mairie de PEYROLLES	Présent
Philippe MAZEL, élu Mairie de PUY Ste R2PARADE	Présent

Collège des entreprises

Sylvie DUBREUIL - IRIS Consult	Présente
Elisabeth GIMENEZ - E.M.G. Création	Pouvoir
Olivier DE TASTES – Parents terribles	Pouvoir
Stephan LETARTRE – Cycling Around	Pouvoir
Ulrike FISCHER – Poisson dans l'eau	Présente
Henri RODRIGUEZ – Fiducial	Excusé

Collège du Dialogue Social Territorial

Patrick MIGUET – U.D.E.S.	Présent
Philippe POIREAU – C.F.D.T. 84	Présent
Eric FROMENT – C.F.D.T. 13	Pouvoir

- **1 – Rapport moral au 31 décembre 2019**

Cadre administratif contractuel du C.B.E.

- ✚ Le Décret n°2002-790 du 3 mai 2002 relatif aux comités de bassin d'emploi.
- ✚ L'agrément triennal n°2014099-0009 délivré le 20/06/2017 par la préfecture de Vaucluse.
- ✚ L'agrément n°93 84 02953 du 13/3/2008 portant sur la formation professionnelle pour adultes.
- ✚ Les statuts de février 1982 revisités (dernière mise à jour le 31 mai 2017).
- ✚ L'accord d'intéressement des salariés signé en 2008 et renouvelé en 2017.
- ✚ Les statuts de Performances Provence (GES des Comités de Bassin d'Emploi de Vaucluse), toujours en vigueur en l'absence de décision de liquidation ou de poursuite de l'activité.

L'agrément préfectoral étend notre action sur la Communauté de Commune « COTELUB », et une partie de la Métropole Aix-Marseille, à savoir la ville de Pertuis et le bassin de vie Val De Durance.

Les ressources financières :

Les **subventions**, qui ne sont pas liées au volume de notre activité, mais à notre impact territorial, économique et social et qui représentent 5,66 % (20 000 €) de nos produits d'exploitation, attribuées par l'État (DIRECCTE), le Conseil Territorial du Pays d'Aix (Métropole Aix-Marseille) la Communauté COTELUB et la ville de Pertuis.

Les **prestations**, 94.34 % de notre chiffre d'affaires, sont réalisées après appels d'offre ou dossiers et régis par des conventions qui définissent l'action et les résultats attendus, tant en matière quantitative que qualitative.

Nos **fonds propres**, de **92 K€**, en hausse de 6 K€ traduisent la bonne tenue de l'activité depuis 37 ans et un retour à une gestion excédentaire en 2019, après le désastreux exercice 2018.

Pour un financement dédié au seul emploi qui s'élève à **41 595 €**, l'accompagnement à la création en 2019 de **92** entreprises générant **94** emplois nous permet de ramener le coût d'une création d'entreprise à **452 €** et à **442 €** pour un emploi créé.

Il est à noter que ce coût est en baisse constante depuis 2015

La vie associative se traduit par quatre réunions de bureau et deux réunions du Conseil d'Administration au cours de l'année, avec une participation moyenne de 68 % des membres.

Le volume des emplois est stable, avec cinq C.D.I. et un C.D.D. En 2019 accueil de 3 « services civiques » dont un transformé en CDI en fin d'exercice.

Le Rapport moral 2019 est approuvé à l'unanimité

- **2 – Comptes arrêtés au 31 décembre 2019**

Un résultat encourageant qui intègre un développement maîtrisé.

Les comptes exposés ci-après ont été vérifiés et analysés par notre commissaire aux comptes en date du vingt février 2020 et validés lors du bureau de l'association en date du 27 février 2020. Nous sommes dans l'attente de la réception des documents officiels constitués du Rapport Général et du Rapport Spécial portant sur les comptes annuels du CBE pour l'exercice clos le 31/12/2019.

A la réception de ceux-ci, nous organiserons une Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes. Nous ne pouvons pas, ce jour, fixer de date pour cette assemblée, en raison de toutes les incertitudes liées aux évènements sanitaires qui se dessinent.

La perte de l'exercice 2018 (-28 539 €) liée aux dépôts de bilan de trois structures partenaires de l'E.S.S. (Economie Sociale et Solidaire) a fortement pesé sur l'activité économique de notre association tout au long de l'année. Le système de travail par objectif que nous avons mis en place depuis plusieurs années nous a permis de redresser notre situation, et à partir sereinement à la reconquête de nos fonds propres, largement obérés l'exercice passé.

C'est ainsi que, pour faire face aux évolutions des compétences des collectivités territoriales, nous avons renforcé un secteur « Europe » qui a produit 113 K€ en 2019, contre 64 K€ l'année précédente.

Le Chiffre d'affaires total s'élève à **361 775 euros**, qui se décomposent en :

Appels à projet nationaux fonds publics : 142 000 € (39,25%)
Appels à projets fonds européens : 113 209 € (31,29%)
Prestations externes fonds privés : 69 704 € (19,27%)
Subventions d'exploitation fonds publics : 20 000 € (5,52 %)
Autres produits (financiers, exceptionnels) : 16 862 € (4,67 %).

Les charges s'élèvent à **356 672 euros**, qui se décomposent en :

Achats et charges externes : 136 006 € (38,13%)
Impôts et taxes : 1 107 € (0,32 %)
Salaires bruts : 146 342 € (41,02%)
Charges sociales : 37 738 € (10,58%)
Dotation aux amortissements : 6 699 € (1,88%)
Dotation aux provisions : 15 000 € (4,21%)
Charges exceptionnelles : 8 307 € (2,33%)
Intéressement des salariés : 5 473 € (1,53%)

Le résultat présente un excédent de gestion de **5 104 euros**, montant que nous souhaitons affecter à notre compte « réserve projet associatif ».

Les comptes 2019 sont adoptés à l'unanimité.

3 – Affectation du résultat au 31 décembre 2019

Sur proposition du bureau et du conseil d'administration, il est demandé à l'Assemblée de porter au « projet associatif » la somme de 5 103,97 euros afin de consolider nos fonds propres.

L'affectation du résultat 2019 est adoptés à l'unanimité.

4 – Rapport d'activité 2019

L'intégralité du rapport d'activité est téléchargeable sur : <http://www.cbesudluberon.com/tout-savoir.cbe/>
Hervé DANNEELS Directeur fait un exposé précis sur les réalisations 2019 qui ont généré les chiffres vus ci-dessus.

Le rapport d'activité 2019 est adopté à l'unanimité.

5 – Projet de l'activité pour l'année 2020

Comme il est convenu entre les adhérents de l'association, le bureau arrête, après un travail dynamique entre les collaborateurs et le Directeur, une liste d'actions prioritaires qui constitue nos objectifs pour l'exercice suivante (2020).

Nous proposons cette liste qui est développée par le Directeur.

- * 1 - Le programme ESE (European School of Entrepreneurship) – Plateforme de formation à l’entrepreneuriat en collaboration avec 4 partenaires Européens (CCI Belgo Italienne – Pologne – Slovénie – Espagne)
- * 2 - Renforcement du Pôle Formation
- * 3 - Ecole de l’entrepreneuriat WEB Développement
- * 4 – Projet : Égalité Homme/Femme
- * 5 – Économie Circulaire – Nova Terra PHASE 6
- * 6 – Maison des services au public = Maison France-Services
- * 7 – Définition de l’avenir du CBE.
- * 8 – Développement des projets européens.
- * 9 – CIED – Centre d’Information Europe Direct
- *10 – Consolidation de nos fonds propres.

Ce programme stratégique de développement est soumis au vote :

Le Programme d’activité 2020 est adopté à l’unanimité.

6 – renouvellement du Conseil d’Administration

Il est rappelé que le Conseil d’Administration doit être renouvelé cette année 2020.

Ce Conseil d’Administration sera chargé d’élire en son sein un bureau, qui procédera ensuite à la désignation d’un(e) président(e), d’un(e) trésorier(e) et d’un(e) secrétaire.

Compte tenu de la situation sanitaire et des obligations qui en découlent, nous ne sommes pas en mesure d’organiser cette élection du Conseil d’Administration.

Aussi, en fonction de l’évolution de la réglementation, nous mettrons en place, dès la rentrée de septembre et au plus tard en décembre 2020, une Assemblée Générale pour corriger ce décalage dans le temps.

L’ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance à vingt heures.

Fait en deux exemplaires, le 30 juin 2020,

Le Président de la séance
Patrick MIGUET

**Comité de Bassin d’Emploi
du Sud Luberon**
180, rue Philippe de Girard
84120 PERTUIS
Tél. 04 90 79 53 30 - Fax 04 90 09 69 01
N° Siret 326 676 806 00077